



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



30 NOVEMBRE & 6 DÉCEMBRE 2022

**COMPTE RENDU
RÉUNIONS EN VISIOCONFÉRENCE
DÉDIÉES AU DISPOSITIF DE
PARRAINAGE EN GRAND EST**

LES RENCONTRES

Au total 28 personnes ont participé à ces réunions, en plus des organisateurs (DREETS, ARML, C&T)

PARTICIPATION

Les participant.es représentaient 21 missions locales différentes, couvrant 7 départements de la région.



Ont aussi compté parmi les contributeurs à ces échanges :

- [AMSED](#) (= Association Migration, Solidarité et Échanges pour le Développement) qui intervient sur le territoire de Strasbourg
- [NQT](#) (= Nos Quartiers ont du Talent) qui intervient sur le Grand Est.

Nota bene : NQT réalise près de 600 mentorats en 2022. Tous ne sont pas inscrits dans le dispositif parrainage financé par la DREETS à proprement parler

ELEMENTS DE CONTEXTE DU DISPOSITIF DE PARRAINAGE EN GRAND EST

39 structures contribuent au dispositif de parrainage financé par la DREETS en Grand Est.

Parmi elles, on compte 34 missions locales et 5 autres structures.

Ces autres structures sont :

L'AMSED et NQT, déjà évoquées plus haut, ainsi que le [CREPI EST](#), le [FACE ALSACE MULHOUSE](#), le [Centre Socio Culturel Lavoisier Brustlein](#) (situé à Mulhouse)

Pour rappel, en 2021 ce sont 1529 entrées qui ont été réalisées (soit 1 138 de droit commun, et 391 en QPV) Une évaluation nationale a été menée en 2022. Les acteurs du Grand Est ont été audités dans ce cadre. Les résultats en sont attendus début 2023.

ELEMENTS DE CONTEXTE DE CES DEUX RÉUNIONS

Dans le souci d'optimiser les dynamiques d'insertion socioprofessionnelles des jeunes de la région, la DREETS du Grand Est souhaite contribuer à rendre le dispositif de parrainage encore plus porteur qu'il ne l'est déjà. Pour ce faire, tirant enseignement de l'expérience de 2019, il est proposé d'organiser un ou des temps d'échanges dédiés à ce dispositif.

Ainsi, deux rencontres (aux mêmes déroulés, at aux mêmes contenus) ont été initiées pour sonder les conseiller.ères concerné.es sur leurs situations (difficultés, dynamiques...) vis-à-vis de ce dispositif et leurs attentes vis-à-vis de prochains échanges à envisager dans le courant de l'année 2023.

CE QUI EST RESSORTI DE CES DEUX PREMIÈRES RENCONTRES

Précision préalable : les échanges durant ces deux rencontres en visio se sont en partie déroulés en petits groupes, et ont été partiellement rapportés via un outil numérique (PADLET). Cette partie apparaît en annexe de ce compte rendu

GLOBALEMENT, SUR LE PARRAINAGE

PARRAINAGE ET ACTIONS COLLECTIVES

Certains parrains regrettent de ne pas pouvoir contribuer à des séquences collectives, comme « ce fut le cas » dans le cadre de la Garantie Jeunes. Néanmoins, pour certains, l'articulation avec l'Engagement Jeunes permet de pallier ce manque.

L'État en Grand Est valorise la nécessité d'organiser des temps collectifs dans le cadre du dispositif de parrainage.

Nota bene : L'action collective amène certains jeunes à accepter l'idée - voire à donner l'envie - de se faire accompagner par un parrain, une marraine.

CONTRAINTES LIÉES AU PARRAINAGE

Il est regretté que certains attendus (accès direct à l'emploi...) et certaines contraintes liées (nombre de RDV, durée du suivi...) au dispositif de parrainage soient de nature à démobiliser les acteurs concernés (parrains - marraines, voire conseillers)

Nota bene : NQT souligne que dans sa méthodologie d'intervention aucune contrainte temporelle ne pré-existe → pas de durée maximale ni minimale d'un parrainage en son sein

LEVIER DE RÉUSSITE

Un des secrets de la réussite d'un tel dispositif repose sur la réactivité de la structure, sur la possibilité de créer du lien et faire se rencontrer rapidement les protagonistes (parrain/jeune/conseiller)

Nota bene : si la réactivité est importante pour initier la situation de parrainage, l'instauration d'une confiance réciproque sert l'efficacité de cette relation

AUTOUR DES PARTENARIATS LIÉS AU PARRAINAGE

Pour accompagner les jeunes parrainé.es/marrainé.es au mieux : sur qui vous appuyez-vous ? qui vous appuie ? avec quels partenaires travaillez-vous ? quel maillage territorial parvenez-vous à tisser ? sur qui et quelles structures les jeunes parrainé.es/marrainé.es peuvent aussi s'appuyer en complément du parrain/marraine ?

LES STRUCTURES PARTENAIRES

Les structures s'appuient sur des réseaux d'entreprises « partenaires par ailleurs », déjà existants en dehors du dispositif de parrainage lui-même. Par exemples :

- les entreprises accueillant les jeunes en PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel)
- les organismes de formation avec lesquels les structures coopèrent de manière étroite
- les acteurs du SMV (Service Militaire Volontaire)

- les têtes de réseau du monde associatif, telles que la SPA (Société Protectrice des Animaux), l'association France Victimes, voire les associations locales de commerçants ou d'artisans
- travail avec les centres socioculturels et autres associations (notamment éducateurs de rue);

Nota bene : certain.es nous signalent qu'aux côtés du tryptique conseiller-parrain-jeune s'ajoute parfois l'éducateur de rue du quartier d'habitation du jeune

LES PARRAINS - MARRAINES

Si de belles expériences et de beaux résultats sont soulignés à plusieurs reprises, certain.es participant.es regrettent parfois la difficulté à faire vivre, à animer le réseau de parrains - marraines. De plus, la part des retraités est souvent supérieure à celle des actifs et des employeurs ; ce qui comprend des avantages (plus grande disponibilité, plus de soin à la relation, accompagnement possiblement plus pérenne...) mais qui peut limiter certains effets de l'accompagnement (éloignement du monde du travail, réseau figé, voire préconisations « has-been »)...

Nota bene : l'AMSED s'appuie « naturellement » sur la mission locale du territoire et nous informe que ses parrains - marraines sont souvent issu.es de... l'AMSED (administrateurs...)

Les attentes vis-à-vis des parrains - marraines diffèrent selon leur profil. Si cela paraît évident, certes, quelques illustrations permettent de se rendre compte de l'ampleur de l'éventail des accompagnements possibles :

- ici, un parrain est sophrologue... ses compétences sont bienvenues pour accompagner des jeunes plus éloigné.es de l'emploi, plus en difficulté que d'autres
- là, une marraine travaille sur le « bilan de compétences » et la réalisation de « CV audio », grâce à l'existence d'une radio locale qui met à disposition son studio

En tous les cas, une grande attention est portée à ce que le parrain-marraine ne se retrouve pas en trop grand inconfort, en trop grande difficulté du fait du profil et des difficultés du jeune qu'il accompagne

Nota bene : ici, un « livret de compétences » du parrain a été réalisé et est mis à disposition des parrains- marraines

L'ANIMATION DU RÉSEAU DE PARRAINS-MARRAINES

L'animation du réseau des parrains-marraines se doit d'être de qualité. Les conseiller.ères s'y attèlent, les uns organisant des « speed-dating » parrains / conseillers (autour d'un café, d'un petit-déjeuner...), d'autres étant plus attachés à des rencontres de triptyques (parrain/ conseiller/jeune)...

Nota bene : Certain.es buttent sur l'éloignement géographique qui rend parfois très difficile la rencontre entre jeune, parrain, et conseiller

CE QUI EST RESSORTI DE CES DEUX PREMIÈRES RENCONTRES

Précision préalable : les échanges durant ces deux rencontres en visio se sont en partie déroulés en petits groupes, et ont été partiellement rapportés via un outil numérique (PADLET). Cette partie apparaît en annexe de ce compte rendu

CONCERNANT LA MOBILISATION DES JEUNES

Concernant les jeunes parrainé.es et marrainé.es : quelles réalités sur vos structures ? Quelles difficultés à les mobiliser ? quels leviers ? ...

Indépendamment de moments conjoncturels évolutifs (plus de jeunes en situations ? météo qui incite à rester sous la couette ? effets post-COVID ?...), les difficultés de la mobilisation des jeunes sur le dispositif de parrainage sont de différentes natures. Si certaines sont liées aux caractéristiques des jeunes eux-mêmes, elles peuvent relever de leurs difficultés :

- à s'engager sur la durée
- à s'engager dans une telle relation
- à « se sentir prêt »
- à choisir « le mieux », le plus adapté, parmi la multiplicité des dispositifs existants aujourd'hui au sein des structures
- ...

D'autres enfin relèvent de la nature même du dispositif (voir plus haut « les contraintes liées au parrainage »), de son articulation avec les autres dispositifs, voire de la difficulté à créer l'émulation et susciter l'engouement nécessaires pour entrer dans une telle démarche.

Certaines structures cherchent à contourner, à éviter les démarches institutionnelles trop conventionnelles (du type réunions d'informations collectives), ou pour le moins, à les enrichir par d'autres approches qui semblent fructueuses. Ainsi des « petits déj » sont organisés, autour d'un café / gâteaux, en vue de favoriser la convivialité et la proximité du moment. Ce premier échange vise à ne pas être (que) descendant, à travers un tour de table des jeunes participant.es et la recherche de prompts rebonds et de propositions immédiates.

Nota bene : Certains.es privilégient la rencontre directe du triptyque parrain/conseiller/jeune lorsqu'ils jugent que le moment est venu

CONCERNANT UN OU DES RASSEMBLEMENT(S) EN PRESENTIEL (SEMINAIRE...)

Qu'est-ce qui vous y ferait venir ? à quelles conditions ? qu'est-ce qu'il vous tiendrait à cœur d'y trouver ? qu'est-ce qui vous rebuterait ?

Selon certain.es participant.es, le séminaire de 2019 était intéressant au titre des échanges entre professionnels qu'il a permis.

L'organisation d'un tel événement à l'échelle Grand Est pourrait avoir lieu les jeudi 8, vendredi 9, jeudi 15 ou vendredi 16 juin 2023

PRÉSENCES ATTENDUES

Un tel rassemblement est d'abord et avant tout destiné aux équipes qui contribuent (ou envisagent de contribuer) d'une manière ou d'une autre à l'animation de ce dispositif au sein de leur structure : conseillers référents parrainage, animateurs, chargés de mission, chargés de projet parrainage, responsables de structure (coordinateur, directeur, ...), voire référent ou chargé de relations aux entreprises.

La présence de parrains-marraines, voire de jeunes parrainé.es, a été évoquée à plusieurs reprises. L'option retenue s'oriente vers l'éventuel appel à quelques témoignages possibles, mais pas vers une organisation spécifiquement dédiée à l'échange entre parrains, cela relevant plutôt de l'animation territoriale du dispositif.

POUR Y FAIRE QUOI ?

Bien entendu, en fonction du calendrier, il apparaît important que les échanges durant cette rencontre s'appuient en partie sur les fruits de l'évaluation nationale en cours, en particulier si les directives sont conséquemment révisées (méthodologie, financement, principes).

Il sera important d'y « réseauter », de permettre les échanges entre accompagnateurs, référents, conseillers, animateurs du dispositif... sur leurs ressentis, leurs vécus, leurs approches, leurs expériences (réussies ou non).

Enfin, un thème ressort de manière plus forte que d'autres : la mobilisation des jeunes. Cette question pourrait faire l'objet d'un zoom thématique

La DREETS souligne qu'elle souhaite, à cette occasion, s'adresser à toutes les structures qui portent le dispositif de parrainage, qu'elles fassent partie ou non de l'ARML.

Le 11 janvier 2023
Johan CHANAL, de



ANNEXE REPONSES A LA CONSIGNE
Que m'a.ont répondu mon.mes interlocuteurice.s ?
(les mots qui semblent refléter sa.leur pensée)

Le parrainage, c'est...

- Une écoute attentive et bienveillante
- Favorise la confiance en soi
- Une relation humaine
- Une relation humaine
- Un service offert, gratuité = chance ; le parrain permet un bon complément
- Un accompagnement
- Un accompagnement structuré, formalisé, parfois trop rigide (tant de RDV's, telle durée...)
- Un accompagnement moins institutionnalisé
- Un accompagnement individuel et /ou collectif
- Un guide
- Un partage et un échange entre un jeune et une personne ayant déjà une certaine expérience
- Le partage d'une expérience de vie
- Un soutien
- Un réseau professionnel
- Un soutien
- Un appui
- Un coup de pouce pour les jeunes
- Un dispositif comme un autre le jeune y adhère ou pas
- Du lien humain par affinités
- La mise en place d'une relation tripartite : le jeune, le parrain, le conseiller
- Accompagnement complémentaire au conseiller
- La grande disponibilité de certains parrains (retraités)
- Une multitude de déclinaisons selon les structures

Le parrainage, ce n'est pas...

- Un accompagnement technique d'un conseiller / un professionnel de l'insertion
- De la substitution aux travail des conseillers
- Le remplaçant du conseiller
- Pas forcément un recruteur
- Du piston
- L'unique voie
- Faire à la place du jeune
- Un travail sur le projet professionnel du jeune
- De l'assistantat
- Faire à la place du jeune
- Un accompagnement qui se substitue à celui du conseiller

Le parrainage vise...

- A l'insertion sociale et professionnelle
- A valoriser ses compétences et qualités
- L'emploi
- Coaching
- Apport de compétences techniques (ex : droit du travail...)
- Un partage d'expérience
- Transmission de savoir
- Un partage de réseau
- Créer un lien intergénérationnel/humain
- Promouvoir des métiers
- A une prise d'autonomie pour le jeune
- Gagner en confiance en soi
- Reprendre confiance en soi
- Permettre aux jeunes d'avancer dans la bienveillance
- À appuyer le jeune dans ses démarches
- Enrichir la relation jeune référent
- Lutter contre les discriminations (avec un parrain neutre)
- Être accessible à tous

Le parrainage concerne les jeunes qui...

- Sont proches de l'emploi
- Sont en adéquation avec nos parrains... hélas (?)
- Sont souvent seuls dans leur recherche
- N'ont pas de réseau
- Ont besoin d'être soutenus dans leurs démarches (booster)
- Le jeune est volontaire, sachant que difficulté des jeunes à s'engager dans le long terme
- Concerne tous les jeunes. Que ce soit les jeunes en emploi ou non, tous les jeunes qui ont envie/besoin d'être accompagné
- Ont besoin d'un coup de pouce
- Ont besoin de prendre confiance en eux
- Sont prêts à tenter l'expérience
- Ont compris le sens et l'intérêt du parrainage
- Adhère au dispositif

Le parrainage ne vise pas...

- Un accompagnement technique d'un conseiller / un professionnel de l'insertion
- De la substitution aux travail des conseillers
- Forcément à l'emploi direct
- Remplacer l'accompagnement de la Mission Locale
- Se substituer aux conseillers
- À remplacer l'accompagnement ML
- À être autre que ce que l'on est → ça n'amène pas à contraindre le jeune
- À subir un discours moralisateur
- Une belle vitrine avec une coquille vide ; ce n'est pas du « one shot » ; on ne le travaille pas « par dessus la jambe »
- Faire à la place du jeune
- Assister les jeunes

Le parrainage ne concerne pas les jeunes qui...

- Ne sont pas volontaires
- Ne sont pas prêts
- Sont trop jeunes (16-18 ans)
- Ont trop de freins sociaux
- Qui ont des difficultés avec la langue française
- Qui pourraient mettre les parrains en difficulté (profil du parrain à affiner)
- Ne sont pas volontaires
- Ne sont pas prêts
- Sont trop jeunes (16-18 ans)
- Ont trop de freins sociaux
- Qui ont des difficultés avec la langue française
- Qui pourraient mettre les parrains en difficulté (profil du parrain à affiner)
- Qui n'ont pas envie d'être accompagné
- Ne comprennent pas le sens du « parrainage »

Textes : Johan Chanal (C&T)
Mise en page : Marion Guericolas (C&T)
Édition : Janvier 2023



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

